



Lyon, le 15 avril 2024

**Objet : Coupe du Rhône-Lyon Métropole par équipes des + de 60 ans messieurs 2024**

Madame, Monsieur le responsable sportif,

Dès aujourd'hui, toute la compétition est publiée sur GS. Vous pouvez donc consulter le calendrier, la composition de votre poule, les coordonnées des correspondants pour débiter votre compétition la semaine du 22 avril au vendredi 26 avril (**1ère journée**). Vous pouvez **anticiper** les dates de vos rencontres. Nous vous adressons dans ce fichier :

1. **L'organisation de la compétition**
2. **Le règlement de l'épreuve des + 60 ans**
3. **La procédure de saisie des résultats sur internet**

**Toujours nous tenir informé impérativement en cas de modification de date de rencontre (anticipation, report etc.) afin de la modifier pour que vous puissiez saisir les scores sur TenUp.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Responsable Sportif, nos salutations distinguées.

La Commission Coupe équipes +60 ans Rhône Lyon Métropole

Daniel MENGONI, Jean-Michel PROVINI, Paul GUEDJ



**COUPE EQUIPES + 60 ANS MESSIEURS  
RHONE/LYON METROPOLE 2024**

**1. Organisation :**

**Dates limite du déroulement des épreuves:**

- 1<sup>ère</sup> journée : vendredi 26 avril 2024**
- 2<sup>ème</sup> journée : vendredi 03 mai 2024**
- 3<sup>ème</sup> journée : vendredi 17 mai 2024**
- 4<sup>ème</sup> journée : vendredi 31 mai 2024**
- 5<sup>ème</sup> journée : vendredi 07 juin 2024**

**Journées de secours :**

***Rappel du règlement en cas de pluie persistante :*** Dans le cas où une rencontre n'a pu se disputer dans la semaine, ou en cas d'arrêt définitif avant que la partie ait été acquise à l'une des deux équipes en présence, **la rencontre sera reportée sur les journées suivantes :**

**Vendredi 24 mai 2024**

**Vendredi 14 juin 2024**

**Phases finales et Prix**

- Il y aura une demie finale cette année pour la Division 2 et 3. le **vendredi 21 juin 2024** .
- Finales et remise des prix **vendredi 28 juin 2024** à la Ligue Rhône Alpes Auvergne 30 rue Lionel Terray, 69500 BRON **ATTENTION ! Cette date est fixe il n'y aura pas, comme pour les autres journées, d'entente sur la semaine précédent cette date !**

**2. Règlement de la Coupe Équipes + 60ans Rhône-Lyon-métropole :**

**Le championnat 2024 réunit 43 équipes (36 en 2023), avec une équipe du département de l'Ain et une de l'Isère réparties en 3 divisions. Div 1=2 poules de 6 équipes, Div 2=2 poules de 5 et 1 de 6 équipes, Div 3=3 poules de 5 équipes .**

**Les montées/descentes et le poids des équipes ont été déterminants pour constituer des divisions homogènes.**

**Les rencontres auront lieu uniquement en semaine pour ne pas saturer les courts le week-end (éviter si possible les mercredis jour d'école de tennis).**



L'équipe visitée proposera un jour de la semaine précédant la date officielle du calendrier des rencontres (ex= 1<sup>ère</sup> journée vendredi 26/04/2024 : rencontre à faire durant la semaine du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024).

En cas de difficulté pour définir un jour entre les deux équipes, la rencontre devra se dérouler le vendredi matin à 9h correspondant à la date officielle du calendrier (ex= le vendredi 26/04/2024 à 9h).

### FORMAT DES RENCONTRES

- **2 simples : en format 2,**
  - o soit 2 sets gagnants de 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6 et 3<sup>ème</sup> set éventuel sous la forme d'un super jeu décisif (10 points avec 2 points d'écart)
- **2 doubles : en format 2,**
  - o soit 2 sets gagnants de 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6 et 3<sup>ème</sup> set éventuel sous la forme d'un super jeu décisif (10 points avec 2 points d'écart)

En cas de 3<sup>e</sup> set, le score à noter sur GS pour le vainqueur est celui du super tie break  
*Exemple : V : 6/3, 4/6, 10/7*

**Tous les matches rapportent un point, il n'y a pas de point de bonus pour l'équipe qui gagne les 2 doubles.** Un nul à 2/2 est donc possible.

### COMPOSITION DES EQUIPES

L'équipe doit être composée de 4, 5 ou 6 joueurs.

1- Lors d'une rencontre, les classements à prendre en compte pour l'ordre des joueurs de l'équipe sont toujours **ceux du jour de cette rencontre**. Il est de la responsabilité des capitaines de tenir compte de tout changement de classement pour ordonner les joueurs de son équipe sur chaque journée notamment en raison des **classements mensuels (7 mai et 4 juin 2024) sous peine de disqualification de l'équipe qui aurait inversé les rencontres (simple ou double 1 doit être réservé aux meilleurs classés, ensuite simple ou double 2)**.

Rappel : les joueurs devront être **nés au plus tard en 1964**.

2- Ordre des matchs : simple 2, simple 1, double 2, double 1.

3- *Un joueur peut faire un simple et un double mais ne peut pas faire les 2 doubles.*

**IMPORTANT : pour les joueurs autres que les joueurs déclarés, susceptibles de jouer en équipe, la date limite d'enregistrement des licences « Compétition autorisée », est la veille de la première rencontre.**

4- **Les joueurs inscrits dans plusieurs équipes ne peuvent pas évoluer d'une équipe à l'autre dans le même numéro de journée** *Exemple : Journée 1 (vendredi 26 avril) le joueur x ayant joué dans la semaine du lundi 22 avril au vendredi 26 avril dans l'équipe 1 ne pourra pas jouer dans l'équipe 2 cette même semaine.*

Au cours de l'épreuve (phase de poules ou de tableau), les classements intermédiaires mensuels des joueurs sont immédiatement pris en compte dans la GS.



**IMPORTANT : Les compétiteurs devront obligatoirement avoir leur licence 2024 pour participer à la 1<sup>ère</sup> rencontre sous peine de disqualification de l'équipe.**

**3. Saisie des résultats sur Internet dans Ten'Up :**

Accès : <https://tenup.fft.fr/> trouver le championnat, cliquer sur le “crayon” de votre rencontre pour saisir la Feuille de Match. Le “crayon” de modification pour saisir la FdM ne sera présent que 5 jours avant la date officielle de la rencontre (ex: vendredi 26 avril) et 48 h après ! Saisissez tout d'abord vos rencontres sur des FdM officielles papier (téléchargeables sur le site FFT) avec toutes les données de la rencontre (championnat, division, poule, noms des joueurs etc.) ET SIGNEES DES 2 CAPITAINES seuls ces documents feront foi en cas d'éventuelles réclamations (ex: erreur de saisie).

La saisie de la feuille de match doit être effectuée **IMPERATIVEMENT** dans les 48 heures du jour officiel de la rencontre, ou de la date reportée sur GS. Passé ce délai, vous ne pouvez plus saisir.

**ATTENTION : suite aux rencontres, les capitaines doivent porter une attention toute particulière aux résultats portés sur la feuille de match dès celle-ci enregistrée dans la GS (nom des joueurs, scores). En effet, UNE FOIS le classement mensuel passé, les MODIFICATIONS des feuilles de match antérieures SONT IMPOSSIBLES par les organisateurs du championnat.**

Si vous avez besoin d'aide pour réaliser votre saisie, une notice est à votre disposition sur le site du comité <http://tenniscd69.neowordpress.fr> : une fois sur la page d'accueil, un clic sur l'onglet “Adultes”, puis “Compétition par équipes”.

**Important** : ne pas utiliser la case X dans la colonne *Nature* pour signaler l'absence d'arbitre, cas normal en championnat départemental (cette touche est réservée aux championnats de catégorie supérieure). Cette manipulation fausserait la feuille de match, **donc à proscrire**.

**L'équipe qui n'a pas procédé à la saisie doit vérifier l'exactitude de celle-ci sur Ten'Up, afin de signaler à temps les éventuelles erreurs.**

---

**Pour toutes vos questions contacter le Comité en indiquant :**

**Coupe des 60 ans – votre Nom et Numéro de club**

Par téléphone au : 06 81 50 41 81

Ou par mail : [equipes.comite.rhonelyon@fft.fr](mailto:equipes.comite.rhonelyon@fft.fr)